



Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Calvados

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
fo.drifip14@dgfip.finances.gouv.fr
Permanence : 02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Caen, le 5 décembre 2016

Comité Technique Local du 5 décembre 2016 :

Liminaire

Monsieur le Président,

Vendredi 25 novembre **les représentants FO-DGFIP**, convoqués pour un comité technique local, ont décidé de le boycotter.

Pourquoi un boycott ? Il s'inscrit pour **FORCE OUVRIERE** dans la suite logique du mouvement de grève du 15 novembre dernier. Il est en cohérence avec le boycott du comité technique de réseau qui devait se tenir le 24 novembre à Paris.

Il est impossible de démarrer ce CTL sans revenir sur le contexte social de la DGFIP que l'on peut qualifier d'explosif, la question n'étant pas de savoir si l'explosion sociale aura lieu, mais quand et sous quelle forme. Pourtant, et malgré l'exacerbation des tensions sociales, nos gouvernants persistent avec cette politique d'austérité qui malmène les droits de tous les salariés de notre pays. Dans le même temps, une situation quasi pré-électorale amène les futurs candidats ou plutôt les candidats à la candidature de tous les partis politiques à tous les excès en termes de propositions concernant le devenir de la Fonction Publique. Tout y passe : réforme du statut général, surenchère sur les suppressions d'emplois, abandon de certaines missions régaliennes.

Cependant, à la différence d'autres syndicats et fidèle à nos principes de liberté et d'indépendance, nous resterons sur notre rôle syndical en ne soutenant aucun candidat ou parti... Là n'est pas notre rôle, nous continuerons de militer tout simplement car c'est sur ce terrain là que nous rendrons le mieux service aux personnels que nous représentons !

Dans les documents remis aux représentants du personnel avant le Comité Technique Ministériel du 4 octobre dernier, le projet de loi de finances 2017 présente le tableau du plafond des emplois autorisés en Équivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) pour 2017. Au programme 156 - Gestion des Finances Publiques- l'évolution de ces ETPT est clairement affichée : **MOINS 1815 EMPLOIS !** En annonçant la suppression de 1630 emplois, le Directeur Général joue les illusionnistes. Abracadabra, 199 apprentis et 12 transferts, notamment les services facturiers, ont disparu dans le chapeau de notre Garcimore.

Pour **les représentants FO-DGFIP**, le numéro de magie ne prend pas, la lumière se rallume aussitôt sur le désastre de ces 1815 emplois perdus dès 2017 pour la DGFIP, dont 22 pour le Calvados se caractérisant notamment par une attaque massive sur les emplois B – Géomètres qui vont perdre à eux seuls plus de 35% de leurs effectifs dans le département. Chacune de ces nouvelles suppressions d'emplois aura de nouveaux effets négatifs sur l'exercice des missions et sur les conditions de travail des personnels. Des personnels qui ont clairement exprimé leur ras le bol lors du mouvement de grève du 15 novembre.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !

Dans le Calvados, avec plus de 30% de grévistes et 16 trésoreries fermées, une forte mobilisation aussi des A+, le signal a été très clair. Il est grand temps de changer de cap !

Les représentants **FO-DGFIP**, au plus proche des agents, n'ont cessé d'alerter depuis des années sur la situation catastrophique des postes et services, le mal être grandissant et inquiétant des collègues et l'importance de défendre et préserver le maillage territorial, indispensable à la garantie d'un service public de proximité, facteur de cohésion sociale. A ce sujet ils sont satisfaits mais dubitatifs. Satisfaits que vous en ayez enfin pris conscience en ouvrant ce CTL sur la situation du réseau, mais dubitatifs quant à la tenue d'un CTL au contenu très chargé initialement prévu sur une journée et re-convoqué sur une demi-journée seulement.

Même la mise en place du prélèvement à la source, que **FO** refuse et combat, n'a pas mis la DGFIP à l'abri d'une nouvelle saignée, comme il avait pourtant pu en être question. **Le Syndicat National FO-DGFIP** l'a rappelé, entre autres arguments, lors de son audition, le 26 octobre, par la Commission des Finances du Sénat.

Une fois encore, plusieurs points de l'ordre du jour de cette instance, accueil personnalisé sur rendez-vous, ASR 2017, ne sont que la conséquence de l'accumulation de suppressions d'emplois que plus rien ne justifie.

Ainsi, et afin de réduire l'affluence aux guichets des SIP et SIE, la Direction Générale souhaite restreindre la réception des contribuables aux questions les plus complexes et expérimente l'accueil personnalisé sur rendez-vous. Il s'agira de filtrer les demandes de rendez-vous au moment du premier contact, téléphone ou mail. En effet la DG considère que la plupart des questions peuvent se régler en amont de la visite des contribuables ...

Pour nous cela s'apparente plutôt à une volonté de dissuader par tous moyens possibles les contribuables de venir à nos guichets ...L'administration, face à la contrainte des suppressions d'emplois, n'a plus aujourd'hui d'autres moyens que de supprimer l'utilisateur. Ainsi, la politique d'accueil va être revue à l'instar de ce qui se fait à la CAF ou à la poste et à Pôle Emploi. Nous dénonçons déjà ces dernières années la réduction des horaires d'ouverture au public, cet accueil personnalisé est la seconde étape.

En ce qui concerne l'accueil physique des SIP, SIE, CDIF, trésoreries, un espace PC en libre-service sera installé et les démarches "simples" seront traitées par un agent à la banque d'accueil. Quant aux démarches "complexes", elles seront traitées sur rendez-vous obligatoires.

Il faut noter que la définition des questions simples n'est pas encore clarifiée. La personne du guichet devra questionner l'utilisateur et répondre immédiatement aux questions dites simples avec le risque de faire attendre l'utilisateur pour rien si elle n'est pas en capacité d'y répondre. En cas de questions complexes, on lui donne un rendez-vous immédiatement.

Ainsi, l'accueil primaire peut passer de quelques secondes à quelques minutes par personne avec le risque de file d'attente au guichet en cas d'affluence. Les usagers ayant rendez-vous seront reçus dans les box d'accueil ; de ce fait, ils seront reçus avant ceux qui n'ont pas rendez-vous ce qui risque fort de susciter beaucoup de mécontentement

Les représentants FO-DGFIP dénoncent la mise en place d'un accueil à 2 vitesses d'où une inégalité de traitement entre usagers.

A **FO**, nous en retirons le constat de l'échec des modalités d'accueil physiques adoptées lors de la fusion.

Cela ne risque-t-il pas de dégrader encore un peu plus l'image de la DGFIP et de tendre les relations avec les usagers ? Pour **FO**, la réponse est évidemment **OUI**

Pour **FO-DGFIP 14**, ce dispositif d'accueil sur rendez-vous, sous couvert de diversification de l'offre, intervient à la suite d'orientations prises sous la contrainte budgétaire, visant à réduire les capacités d'accueil de la DGFIP, voire à dissuader l'utilisateur de se rendre aux guichets de la DGFIP.

Dans un tel contexte, **FO-DGFIP 14** ne peut que être très réservé et vigilant sur ce dispositif.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !

Concernant l'ASR 2017 et suite aux retours de la direction générale, **Les représentants FO-DGFiP** dénoncent avec la plus grande fermeté le pseudo dialogue social mis en place par la direction générale.

Ils condamnent avec vigueur les modifications apportées sur les projets présentés au printemps et les arrêtés définitifs pris par le ministre à l'automne.

Ainsi, la Trésorerie de Tilly qui; pour le secteur local; devait être éclatée entre les trésoreries de Villers-Bocage... ou Aunay sur Odon et Caen Orne et Odon a finalement été répartie entre Bayeux et Caen Orne et Odon.

Les représentants FO-DGFiP rappellent que le projet visait initialement à restructurer, Tilly, Aunay et Villers.

FORCE OUVRIERE a combattu une restructuration qui se résume finalement à une suppression de poste et une répartition des charges sur un tout autre territoire. De deux choses l'une, ou le projet était mal préparé et l'on se moque de l'avis des organisations syndicales ou bien les visions divergent entre Paris et la Province et l'on se moque de toutes façons de l'avis des organisations syndicales. Une certitude cependant, l'arrêté pris en septembre n'est pas conforme au projet présenté et

Les représentants FO-DGFiP s'interrogent sur sa validité, tout comme sur celle de l'arrêté pris pour la fusion entre Dives et Cabourg qui ne tient pas compte de la proposition de maintenir sur le nouveau site à Cabourg les deux trésoreries jusqu'au 1^{er} décembre 2018 tel que vous, monsieur le Président, l'aviez présenté.

Comme **les représentants FO-DGFiP** vous l'avaient déjà déclaré, ils ne souhaitent pas que le CTL, instance de dialogue social se résume à une simple chambre d'enregistrement.

Les représentants FO-DGFiP souhaitent qu'à l'avenir, sur tous ces sujets un véritable dialogue s'instaure, propice à la confiance nécessaire entre la parité syndicale et la direction.